

LE PETIT JOURNAL

Nouveau service !

P. 3 - Passeports et cartes d'identité

Repas des aînés

P15 - Inscrivez-vous !

P 8-11 DOSSIER SPÉCIAL : BILAN À MI-MANDAT

Élus pour 6 ans en mars 2020, arrivés aux responsabilités en juin 2020, le maire et le conseil municipal dressent un premier bilan des actions entreprises à mi-parcours de leur mandat. Une réunion publique est proposée aux habitants le 17 novembre prochain.



SAINT-THIBÉRY





CADRE DE VIE
Tri des biodéchets



DOSSIER SPÉCIAL
Bilan à mi-mandat



AGENDA
Les rendez-vous, permanences, festivités

ACTUALITÉS

Passeports et CNI en mairie de Saint-Thibéry

Après l'agence postale communale, la mairie accueille, depuis la fin du mois d'octobre, le service pour procéder aux demandes de cartes d'identité et de passeports. Pour formuler une nouvelle demande ou pour renouveler un titre, la procédure est simple :

- 1- Remplir une pré-demande sur le site de l'ANTS: www.passeport.ants.gouv.fr
- 2- Prendre rendez-vous en ligne sur le site de la commune : www.ville-saint-thibery.fr



Accédez directement au service en flashant ce QR code

Découvrez le nouveau site internet de la commune

Après plus de 10 ans de bons et loyaux services, le site internet, devenu obsolète, a été entièrement refait. Plus clair et plus interactif, vous y trouverez

toutes les informations utiles et l'accès à nos services. rendez-vous sans attendre sur www.ville-saint-thibery.fr



Accédez directement au site en flashant ce QR code

VOTRE MAIRIE

Bienvenue à Emilie Mathiaud
Emilie a été recrutée pour prendre en charge le service CNI/ passeports. Elle viendra également en renfort à l'accueil ce qui permettra d'étendre les horaires d'ouverture de l'agence postale communale.



Extension des horaires de l'agence postale communale

Depuis le 6 novembre, la mairie a étendu les horaires d'ouverture de l'agence postale qui désormais vous accueille aux créneaux suivants :

Agence postale communale	
HORAIRES	
LUNDI	8H30 - 12H / 15H-18H
MARDI	8H30 - 12H / -
MERCREDI	8H30 - 12H / 15H-18H
JEUDI	8H30 - 12H / -
VENDREDI	8H30 - 12H / 15H-18H

Vous venez récupérer votre colis ?

Vous devez obligatoirement présenter :
► L'avis de passage (ou le n° de recommandé).
► Une pièce d'identité.

Vous donnez procuration à une personne pour le retrait de votre colis ?

Au dos de votre avis de passage, indiquez le prénom et le nom de la personne de votre choix. La personne désignée devra obligatoirement présenter les documents suivants :

- Votre avis de passage ou mail de mise à disposition ;
- L'original de votre pièce d'identité ;
- La pièce d'identité de la personne désignée ;
- Un document légal justificatif s'il s'agit d'une personne morale.

Les photocopies ou captures d'écran des pièces d'identité ne sont pas acceptées.

L'ÉDITO DU MAIRE

3 questions à Jean AUGÉ



Comment s'est passée la rentrée scolaire 2023 ?

Le jour de la rentrée, j'ai accompagné les élèves du groupe scolaire Léonce Ruffié. C'est toujours un moment émouvant pour moi de voir ces petits écoliers découvrir ou redécouvrir leur école après les changements opérés pendant les grandes vacances ! En effet, nous en avons profité pour créer l'indispensable 8^e classe de l'école élémentaire, terminer le changement des fenêtres pour une meilleure isolation thermique et procéder à quelques autres travaux afin d'apporter toujours plus de confort de travail à l'équipe pédagogique et aux élèves. Cette rentrée s'est révélée un peu compliquée en raison des travaux du boulevard des Écoles, qui, indépendamment de notre volonté ont pris plus de temps de prévu. Nous sommes bien conscients de la gêne occasionnée pour les parents d'élèves et nos services se sont efforcés de communiquer et d'accompagner la circulation au mieux. Le nouveau parking avec ses trente trois nouvelles places est opérationnel. Les nouveaux trottoirs et la voie douce sont quasiment terminés à l'heure où nous écrivons ces lignes, pour faciliter l'accès en sécurité aux écoles au retour des vacances de la Toussaint après la fête locale.

À mi-mandat, de quelles actions êtes-vous le plus fier ?

En dressant ce bilan, je réalise qu'avec mon équipe nous n'avons pas ménagé nos efforts tant sur les réalisations (rénovations, embellissements, travaux, préservation du patrimoine etc.) et la mise en place de nouveaux services (agence postale, passeports/CNI et bientôt la nouvelle

maison médicale), que sur les projets structurants de l'avenir de Saint-Thibéry (révision du plan local d'urbanisme, requalification du centre ancien avec la réhabilitation de l'abbaye etc.). Tout n'est pas parfait, mais nous faisons vraiment le maximum dans un contexte financier et énergétique très contraint. Le dossier spécial de cette édition fait état de ces actions, mais je vous invite à participer à la réunion publique du vendredi 17 septembre à la salle des fêtes. Nous vous présenterons notre bilan et les grands projets sur lesquels nous travaillons à horizon 2035.

C'est bientôt la fin de l'année, un petit mot sur le calendrier des pompiers ?

Qui n'a jamais, au moins une fois dans sa vie, fait appel aux sapeurs-pompiers ? Accidents de la vie, accidents de la route, intempéries, incendies... Quel que soit le coup dur, un appel et ils accourent pour nous aider et nous sauver, parfois au péril de leur vie... Plus qu'un métier c'est une vocation, un dévouement de tous les instants au service des Saint-Thibériens.

Le saviez-vous ? 70% du corps des sapeurs-pompiers est constitué de volontaires qui font preuve quotidiennement d'un courage et d'un engagement admirables. Sans eux, les services d'incendie et de secours ne pourraient fonctionner, comment ferions-nous ?

Alors, en cette fin d'année qui approche, lorsque ces femmes et ces hommes du feu viendront sonner à votre porte avec leur calendrier annuel, à votre tour faites preuve de générosité pour témoigner votre reconnaissance et leur dire tout simplement leur dire merci d'être là pour nous.

Je vous souhaite une très belle fin d'année 2023

Jean Augé, maire de Saint-Thibéry

SAINT-THIBÉRY



Directeur de publication
Jean Augé
Rédaction
D. Guillbert, associations
Mise en page
D. Guillbert
Photos
Mairie, associations, aggro, Hérault Tribune
Impression
Combes & Hund
Siret 405 338 955 00025

SOMMAIRE

P. 03 Actualités

Nouveau service
Nouveau site internet
Nouveau parking

P. 4-5 Cadre de vie

Biodéchets
Rénov Occitanie
Risque inondation

Bien vivre ensemble

P. 06 Solidarités

Relais petite enfance
France relance
Programme Visa

P. 07 Temps forts

Festivités municipalité

P. 8-11 DOSSIER SPÉCIAL

Bilan des actions de la municipalité à mi-mandat

P. 12-13 Vie associative

Les actualités

P. 14 Sapeurs pompiers

Pourquoi pas vous ?

P. 15 Infos pratiques

Permanences du maire
Arrivée du père Condi
Repas des aînés
Nouveau à St-Thibéry
Fibre optique
Écuries de la Serre

P. 16 Agenda

Bientôt des abris bus sur tous les points de ramassage

Ils ont été attendus les abris bus, ils arrivent enfin et seront installés au cours du mois de novembre !



Le nouveau parking est terminé

33 nouvelles places de stationnement sont désormais disponibles à proximité des écoles.



EXTENSION DES CONSIGNES DE TRI AUX BIODÉCHETS

Les biodéchets sont principalement des déchets de cuisine et des petits déchets verts. Ils représentent 1/3 de nos bacs d'ordures ménagères. C'est un levier majeur pour réduire notre quantité de déchets et le gaspillage des ressources. Valorisés, ils deviennent du compost pour notre agriculture locale ou du Biogaz pour une partie des véhicules du SICTOM qui roule au bioGNV.

Un doute, une question ?

Écrivez à biodechets@sictom-pezenas-agde.fr

UNIQUEMENT EN SAC - BK COMPOST -

JE PEUX METTRE ✓

- Épluchures, coquilles d'œufs
- Marc de café, sachets de thé
- Fruits et légumes avérés
- Restes de repas, pain amolli
- Fleurs fanées, plantes d'intérieur
- Essuie-tout, papiers

LES INTERDITS -

- Coquilles de fruits de mer
- Gros volume de viandes, poissons
- Sac plastiques
- Litière, déjections, cendres
- Déchets verts importants et branches
- Tous les liquides : sauces, soupes...

OUVRIR LA BORNE

- 1 - Insérer la clé
- 2 - Enfoncer la clé
- 3 - Tourner à gauche
- 4 - Ouvrir la trappe
- 5 - Déposer votre sac
- 6 - Fermer la trappe
- 7 - Tourner à droite
- 8 - Retirer la clé



LOCALISATION DES 14 BORNES :

1. Rue Clairette
2. Rue de la Picholine
3. Boulevard de la Digue n°1
4. Rue Porte de Pézenas
5. Chemin des Fabriques
6. Chemin de Sainte Colombe n°1
7. Avenue Général De Gaulle n°1
8. Avenue Général De Gaulle n°2
9. Chemin de Sainte Colombe n°2
10. Avenue du 3^e Millénaire
11. Rue du Mailh
12. Avenue de Pézenas
13. Allée des Cévènes-château d'eau
14. Boulevard de la Digue n°2

Rénovation énergétique : le guichet unique « Rénov'Occitanie »

Le guichet unique de la rénovation énergétique « Rénov'Occitanie » de l'agglomération déploie le dispositif « France Rénov », décliné en Région sous la forme « Rénov'Occitanie » :

- en apportant conseils et accompagnement aux ménages désireux d'améliorer le confort de leur logement
- en réduisant consommations et dépenses énergétiques.

Les projets peuvent apporter une amélioration telle que : chauffage, isolation, menuiseries, ventilation, et production d'électricité photovoltaïque.

Conseils, accompagnements techniques et financiers (dossiers de demandes de primes) sont proposés. Pour des questions relatives à un projet de rénovation énergétique, le guichet Rénov'Occitanie de la CAHM informe et conseille les ménages au 04 67 21 31 30 (permanence téléphonique tous les jours en semaine) Le Guichet Unique Rénov'Occitanie 04 67 21 31 30 www.agglo-heraultmediterranee.net

Rénov'Occitanie Ma rénovation énergétique

Intéressé.e par la rénovation énergétique ?

Pour un habitat **économique**, **confortable** et **moins coûteux...**

Rénov'Occitanie vous accompagne à chaque étape de votre projet.

- Conseils neutres et gratuits
- Accompagnement financier, technique et administratif
- Service public de la Région = partenaire 100% fiable
- Service de l'audit jusqu'à 3 ans après les travaux
- Pour tous, sans condition de ressources ou d'âge

Première étape : rencontrer l'un de nos conseillers ! guichet-renovoccitanie@agglohm.net 04 67 21 31 30

LE RISQUE INONDATION

De septembre à mi-décembre, les territoires du pourtour méditerranéen sont davantage exposés à des épisodes de pluie intense, qui peuvent conduire à des crues soudaines et dangereuses. En cas de pluies méditerranéennes intenses et/ou d'inondations soudaines, ayons les bons réflexes : ils peuvent nous sauver la vie.

COMMENT PRÉPARER SON KIT D'URGENCE 72H ?
Lorsqu'une inondation survient, les premières 72 heures sont les plus éprouvantes. Le kit 72h préparé à l'avance permet de rester chez soi dans l'attente de secours.

De quoi est composé le kit d'urgence 72h ?

- Nourriture non périssable, ne nécessitant pas de cuisson et outils de base (couteau multifonctions, ouvre-boîte...)
- Eau potable en quantité (6 litres par personne)
- Médicaments
- Trousse de premiers secours
- Vêtements chauds et couverture de survie
- Radio à piles et lampe de poche (avec pile de rechange)
- Argent liquide (les distributeurs peuvent ne pas fonctionner)
- Photocopies des documents essentiels dans une pochette étanche (carte d'identité, ordonnances...)
- Doubles des clés de la maison et de la voiture
- Chargeur de téléphone portable
- Lunettes de vue (paire de secours)
- Jeux pour occuper le temps

BIEN-VIVRE ENSEMBLE

MUSELIÈRE OBLIGATOIRE

Pour éviter les accidents, la police municipale rappelle que la loi française impose le port d'une muselière sur la voie publique pour les chiens de catégories 1 et 2. Sont concernés les propriétaires de Pitbull, American Staff, Mastiff, Rottweiler, Tosa.



STOP AUX CROTTES !

Partout dans le village nous constatons une recrudescence de déjections canines. Amis propriétaires de chiens : vous êtes passibles d'une amende si vous ne ramassez pas les crottes de votre animal ! Pour le bien être de tous et la salubrité publique, merci de votre vigilance !

VIDÉO PROTECTION

Pour votre sécurité et pour limiter les incivilités, la commune développe sa capacité à protéger et prévenir : 6 nouvelles caméras de vidéoprotection ont été installées dans la commune pour compléter les 6 caméras déjà en service.



POUR FAIRE FACE AUX INONDATIONS ayons les bons réflexes

- Reportez tous vos déplacements à pied ou en voiture
- Laissez vos enfants en sécurité à l'école
- Réfugiez-vous à l'étage
- Ne prenez pas votre voiture : quelques centimètres d'eau suffisent à l'emporter
- Ne descendez pas dans les sous-sols ou les parkings souterrains
- Coupez, si possible et sans vous mettre en danger, les réseaux de gaz, d'électricité et de chauffage
- Éloignez-vous des cours d'eau, des berges et des ponts
- Restez informé et à l'écoute des consignes des secours et de votre mairie
- Contactez les personnes vulnérables et isolées en privilégiant les SMS
- Préparez un kit d'urgence contenant notamment de l'eau, de la nourriture, les copies des papiers d'identité, les traitements médicaux... et placez-le dans un endroit facile d'accès

AYONS LES BONS RÉFLEXES pauvre-inondation.gouv.fr

SERVICE D'ALERTE SMS DE LA MAIRIE

INSCRIVEZ-VOUS !

- 1- Rendez-vous sur www.ville-saint-thibery.fr
- 2- Complétez le formulaire
- 3- Recevez un SMS à chaque alerte

Vous pouvez vous désinscrire à tout moment

Lutter contre la canicule



Cet été le thermomètre a encore battu des records de chaleur ! Pour permettre aux enfants de se rafraîchir, la municipalité a mis des jeux d'eau à leur disposition. Pour les grands, les élus ont tenu des permanences

à la médiathèque afin que les habitants puissent profiter d'un espace climatisé aux heures les plus chaudes de l'été. Ces actions ont été très appréciées !



Quelles sont les missions du Relais Petite Enfance (RPE) ?

Il n'est pas toujours facile de savoir où s'adresser lorsqu'on est à la recherche d'une solution d'accueil pour son enfant. Le RPE est là pour vous guider.

Ses missions auprès des parents :

- Informer sur l'offre d'accueil (individuels et collectifs) existante sur le territoire concerné ;
- Faciliter la mise en relation avec les assistants maternels et les gardes d'enfants à domicile en complémentarité du site www.monenfant.fr ;
- Accompagner pour répondre à des besoins spécifiques (horaires atypiques, accueil d'un enfant en situation de handicap...).
- Accompagner dans le rôle de particulier employeur (contrat de travail, bulletin de salaire, aides auxquelles ils peuvent prétendre etc.).

Le PRE accompagne aussi les assistants maternels et professionnels de l'accueil à domicile :

- En les informant sur le cadre d'exercice du métier (une information générale) ;
- En les accompagnant dans leurs démarches d'inscription et de déclaration sur monenfant.fr ;
- En proposant des temps d'échanges entre assistants maternels sur leurs pratiques professionnelles ;
- En proposant des réunions à thème, conférences, manifestations festives en suscitant l'implication des assistants maternels et des parents ;
- En organisant, en matinée, des ateliers d'éveil pour les enfants accueillis par les professionnels ainsi qu'en transversalité avec d'autres structures d'accueil : EAJE, ludothèque, centres sociaux etc.
- En facilitant leur départ en formation continue.



RPE du territoire de Florensac

- Responsable : Sylvie Fournier
- Bd Alexandre Laval 34510 Florensac
- Tél. : 04 67 26 12 93 ou 06 66 19 65 10
- Horaires : du lundi au jeudi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h. Fermé le vendredi
- Permanence sur rendez-vous : jeudi après-midi

Communes adhérentes : Castelnau de Guers, Florensac, Nézignan l'Evêque, Pinet, Pomérols et Saint-Thibéry

FRANCE RELANCE

Accompagnement aux démarches administratives

Une question sur votre retraite, vos allocations familiales, l'immatriculation de votre véhicule, le renouvellement de vos pièces d'identité... ?

Les conseillères France services vous accompagnent gratuitement dans vos démarches administratives. Elles vous apportent leur expertise et créent votre dossier en ligne.

Contact : 04 67 01 07 93

Infos permanences :

fs.itinerance@agglohm.net



Besoin de tester votre audition ?

Prenez rendez-vous au 04 65 64 63 63 pour bénéficier d'une séance gratuite de dépistage auditif. celle-ci aura lieu à la salle des fêtes lundi 20 novembre de 14h à 17h.



LES RÉSIDENTS DE L'EHPAD VONT AU MCDONALD'S POUR LA 1^È FOIS

Des clients particuliers ont poussé la porte du McDonald's de Pézenas, vendredi 6 octobre. Une première dans un fast-food pour beaucoup d'entre-eux. 12 résidents sont partis se restaurer accompagnés par l'équipe et deux familles qui s'étaient lancé le défi de leur faire découvrir cette cuisine, si prisée par leurs petits-enfants et arrière-petits-enfants. Ce moment insolite reste un moment de partage et convivial. Les résidents sont revenus enchantés et sont « partants pour une autre fois ». Les inscriptions ont eu un tel succès qu'une 2^e sortie sera programmée !

COMME UN AIR DE JAZZ : partenariat avec La Différence et le 10 vin

Les 12 et 13 août derniers, deux soirées jazz ont été orchestrées par la municipalité en partenariat avec le 10vin café, la brasserie La différence, la buvette du sporting club et Agami production. C'est dans une belle ambiance swing et old jazz que les restaurants ont proposé sur leur terrasse des plats régionaux : daube de taureau, macaronade sétoise, moules et encornets farcis ou encore jambon à la broche.

Sur la scène, installée dans la cour du presbytère, le spectacle musical était magnifié par les vitraux illuminés de l'église.

Les 9 groupes (Marla and the cool chicken, Lady Scott, Little guinguette, Jungle cats, Kalingo, Justine blue, Hawaii safari, Caribéen, Canibal dandies) nous ont fait voyager à bord d'un jazz allant du New Orleans vers les Tropiques, Hawaï et les Caraïbes.



LA BALADE GOURMANDE : découverte du patrimoine et des produits locaux

La 2^e édition de la balade gourmande à vélo proposée par la municipalité a confirmé le succès rencontré lors de la 1^{ère} édition : 80 participants cette année, soit plus du double d'inscrits avec une participation de visiteurs ravis de découvrir Saint-Thibéry. Le concept qui concilie patrimoine architectural, patrimoine environnemental et produits de terroir séduit tous les publics. Les participants apprécient d'être accueillis par les propriétaires en personne sur les domaines et par les producteurs eux-mêmes sur les stands de dégustation. Les producteurs et les domaines gagnent en visibilité et partagent l'amour de leur métier : une belle manifestation plébiscitée par tous. Rendez-vous l'année prochaine !



SUPERCROSS NOCTURNE : inauguration du plus grand stadium d'Europe

Le travail a été titanesque pour faire sortir de terre la plus grande arène de Super cross d'Europe, située au motocross de Saint-Thibéry. Cet piste a été inaugurée le samedi 15 Juillet, en présence d'Hussein Bourgi sénateur, d'Aurélien Lopez-Liguory député, de Jean Augé maire de Saint-Thibéry, de Joël Carrier président du motoclub, de Vincent Gaudy conseiller départemental, et de Vincent Chaumet-Riffaud représentant de la ligue de motocross.

Après la cérémonie, le Supercross Arena de Saint Thibéry (épreuve du championnat de France de super cross) a fait son grand retour, suivi de l'incontournable et spectaculaire show Freestyle FMX. Un grand rendez-vous de l'été qui a ravi de nombreux visiteurs.



MARCHÉS FESTIFS : vers des manifestations écoresponsables

C'est avec grand plaisir que nous avons retrouvé cet été nos marchés nocturnes de producteurs locaux. Cette année, la municipalité a souhaité mettre l'accent sur une manifestation plus éco responsable : les visiteurs étaient invités à apporter leur gobelet. Par ailleurs, en partenariat avec le Sictom, des points de tri sélectif ont été installés pour permettre aux convives de trier les déchets. Des progrès sont encore à faire dans ce domaine mais force est de constater que le tri s'est amélioré au fil des marchés. Ce sera encore mieux l'année prochaine !



VENDREDI 17 NOVEMBRE
18h30 à la salle des fêtes
RÉUNION PUBLIQUE
Bilan mi-mandat
du conseil municipal

La municipalité dresse un premier bilan de ses actions à mi-parcours

Le conseil municipal élu pour 6 ans en 2020, est à mi-parcours de son mandat. Arrivé aux responsabilités en pleine période de Covid, il a fallu pallier l'urgence des situations pandémiques avant de reprendre une vie quasi normale. L'heure est venue de faire le point sur ce qui a été réalisé pendant ces trois années et de faire une projection sur les projets à horizon 2035.

AMÉLIORATION DU CADRE DE VIE DES SAINT-THIBÉRIENS

Fin des travaux de l'entrée de ville

- Dernière tranche de l'entrée de ville avec l'aménagement de l'avenue d'Agde entre le rond-point de l'Ehpad et celui de la Croix de la Mission.
- Création d'un nouveau réseau pluvial sur ce tronçon pour faciliter l'écoulement des eaux.



Espaces et bâtiments publics

- L'accueil de la mairie a été entièrement refait.
- Le cimetière et le boulodrome sont désormais accessibles aux personnes à mobilité réduite.
- La salle des mariages, la salle des fêtes et sa cuisine ont été rénovées.

Mesures d'économies d'énergies

- Au stade municipal, remplacement des vieux blocs d'éclairage énergivores, par des blocs à led.
- Éclairage public réduit à 1 lampe-déjà sur 2 la nuit.
- Mesures d'économies sur les bâtiments publics (adaptation des températures, temporisation chauffage).
- Développement de parcs photovoltaïques (La potence).



Actions ciblées sur les écoles

- Intallation d'une chaudière à granulés, plus économique que l'ancien système au gaz.
- La totalité des sols a été isolée.
- Toutes les tuyauteries (762 mètres) ont été calorifugées.
- Les menuiseries du groupe scolaire ont été remplacées.
- Un store anti-chaaleur et rideaux ont été posés.

Renouvellement des réseaux et réfection des voiries

- Avenue d'Agde.
- Boulevard des Écoles.
- Rue du Portalet.
- Rue du Vieux Puits.
- Rue du Porche.

À venir en 2024

- Bd de la Lisse.

Préservation du patrimoine

- Nettoyage de la girouette et de la tour de l'abbatiale.
- Restauration du chapier et des chapes de la sacristie.
- Restauration d'un autel de l'abbatiale.
- Renfort et peinture de la croix du fort.
- Labellisation «Architecture contemporaine remarquable» de l'école par la DRAC.
- Travaux de confortation pour consolider les piles du pont romain.

À venir en 2024

- Restauration des parements du pont romain.



Environnement et développement durable

- Création d'un cheminement doux boulevard des Écoles.
- Accueil d'un nouveau centre de tri de déchets secs.
- Entretien des chemins ruraux.
- Actions vers des manifestations plus écoresponsables avec mise à disposition d'écocups offertes lors des vœux du maire.

Sécurité et prévention

- Marquages repeints ou ajoutés pour sécuriser certains endroits (av. de Pézenas, bd de la Lisse)
- Marquage des stationnements.
- 6 nouvelles caméras de vidéo protection ajoutées aux 6 existantes.
- Lutte active contre la cabanisation et les dépôts sauvages.
- Pose de repères de crues.

NOUVEAUX SERVICES ET ÉQUIPEMENTS



Cartes d'identité et passeports

- Nouveau service de proximité : depuis fin octobre, la mairie accueille le service de demande de renouvellement des cartes d'identité et des passeports.



Agence postale communale

- Afin de préserver le service de proximité de la Poste sur notre commune, la municipalité a intégré l'agence postale communale en mairie.
- Mise à disposition d'un poste informatique en libre accès pour internet.

Point cash village

- Très attendu des Saint-Thibériens, le distributeur de billets installé place Francis Laurent enregistre de nombreux retraits, preuve qu'il répond à un réel besoin.



Nouveau parking

- Un nouveau parking proposant 33 places de stationnement a été créé boulevard des Écoles.

Mutuelle communale

- Pour permettre à tous de bénéficier d'une mutuelle santé à prix attractif, la municipalité propose une mutuelle communale. Contact : Stéphanie Azema pour Mutualia.



École numérique et connectée

- Installation de vidéo-projecteurs interactifs et d'une armoire wifi mobile dans toutes les classes de l'école élémentaire.
- Mise à disposition de bornes wifi et tablettes tactiles pour tous les enseignants de l'école maternelle.



Nouveaux équipements à l'Ehpad

- Après les travaux de mise aux normes des chambres, des salles de bains des résidents et du système de sécurité, de nouveaux équipements ont été installés pour étendre l'autonomie des résidents et faciliter le travail des soignants.



Piste de sécurité routière

- Création d'une piste de sécurité routière pour permettre aux enfants d'apprendre les règles de circulation.



Maison médicale

- Le permis de construire a été déposé pour la création de la future maison médicale dans les locaux de l'ancienne poste. Les travaux débiteront à la fin de l'année.
- Installation de défibrillateurs (devant la salle des fêtes et à l'Ehpad).



Équipements des écoles

- Création d'une nouvelle garderie.
- Création de 2 classes à l'école élémentaire.
- Construction d'un abris vélos.
- Installation de râteliers à vélos.



Nouveaux logements

- La dernière tranche de la Caritat a été terminée.
- Le nouveau lotissement du pont romain est en cours de construction, offrant de nouvelles opportunités de logements.

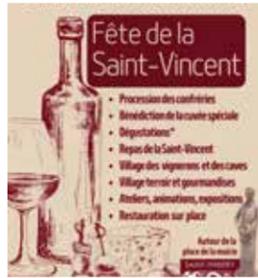


Abris bus installés en novembre

- Les arrêts de bus vont être équipés d'abris bus à la fin du mois de novembre.



DYNAMISME ASSOCIATIF, ÉCONOMIQUE ET FESTIF



Mise à l'honneur des vignerons

- La fête de la Saint-Vincent (patron des vignerons) a pour objectif de faire connaître les domaines des alentours et de mettre en lumière le travail de la vigne. La 1^{ère} édition du 22 janvier 2023 a été un succès. Rendez-vous dimanche 21 janvier 2024 !



Développement des circuits courts

- En partenariat avec les commerces, les vignerons et les hébergeurs de la commune, la municipalité propose une balade à vélo avec des haltes gourmandes qui permettent de découvrir les produits locaux.
- Test de 2 marchés du soir sans succès (afterwork du jeudi et du vendredi).



Comme un air de jazz

- Pour pallier la mise en sommeil du festival de jazz, la municipalité a pérennisé un rendez-vous musical en partenariat avec les restaurateurs et le sporting club. Au programme : menu spécial, groupes de jazz en terrasse et concert cour du presbytère.



Lancement du relais des vignobles

- Le rendez-vous sportif de la rentrée est né d'une initiative du conseil municipal de Saint-Thibéry. La 1^{ère} édition a eu lieu le 5 septembre 2021.



Rénovation salle de vie du foot

- Comptoir déplacé et refait
- Éclairage revu
- Mise en conformité de l'assainissement.



Accessibilité du boulodrome

- Un passage accessible aux personnes à mobilité réduite a été aménagé pour faciliter l'accès au boulodrome.



Stèle commémorative pour la FNACA

- Les associations des anciens combattants et blessés de guerre du Maroc et d'Algérie ont désormais une stèle commémorative pour se recueillir.



Sécurisation chemin de Compostelle

- Un passage du chemin de Saint-Jacques de Compostelle repéré comme dangereux a été sécurisé grâce au concours du Conseil Départemental de l'Hérault.

De nouveaux outils pour communiquer avec vous

Pour optimiser la diffusion de l'information entre la municipalité, les habitants, les acteurs associatifs, économiques et touristiques, de nouveaux outils sont mis en place :

- Un nouveau site internet disponible depuis quelques jours ;
- Un panneau d'informations sera installé fin novembre place Francis Laurent pour communiquer directement les informations utiles aux Saint-Thibériens ;
- Une borne interactive sera disponible fin novembre à l'accueil de la mairie pour consulter les documents et les informations de la commune ;
- Une application interactive dédiée à Saint-Thibéry sera disponible en téléchargement en janvier.

PROJETS D'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE
OBJECTIF 2035

VENREDI 17 NOVEMBRE
18h30 à la salle des fêtes
RÉUNION PUBLIQUE
Bilan mi-mandat
du conseil municipal



Aménagement bords d'Hérault

- La confluence de la Thongue et de l'Hérault a façonné notre commune.
- Le patrimoine naturel et le patrimoine bâti doivent interagir l'un sur l'autre.
- La valorisation du patrimoine naturel passe par la mise en place des aménagements des rives du fleuve et de son affluent.



Porte de Montpellier

- La Porte de Montpellier est un point d'entrée et de sortie historique de la ville.
- La station de pompage de très belle facture est un élément essentiel sur lequel s'appuyer pour la remise en valeur de l'espace urbain



Nouveau quartier sur le site Eiffage

- L'ancien site Eiffage se situe au croisement des nouvelles voies douces et des berges de la Thongue, à proximité immédiate du centre ancien.
- La nouvelle salle des fêtes pourrait être construite, ainsi qu'un ensemble de maisons en bande écologique.
- Sur la partie sud de la parcelle, un jardin en balcon sur les vignes, ainsi qu'une poche de parking pourraient mettre en valeur ce quartier.



Mise en valeur du fort

- L'ancien fort et le contrefort pourraient devenir un parc panoramique et un terrain propice à l'installation d'un jardin et d'un nouveau lieu de loisirs.
- Un cheminement pourrait le relier au centre bourg et au parcours touristique, ainsi qu'à la nouvelle voie douce aménagée sur l'ancienne voie ferrée.



Modes de déplacements doux

- La commune a la volonté de reconquête de l'environnement par la valorisation d'un « maillage doux » pour encourager l'usage du vélo et de la marche.

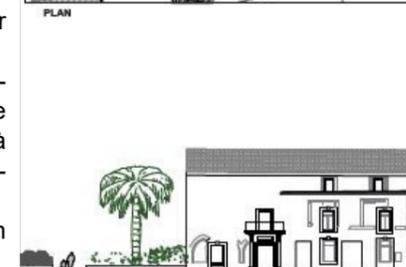
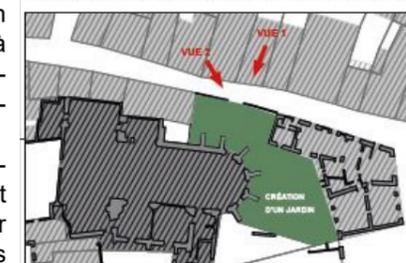


Exploitation de la carrière par les Roches bleues

- Avec ses propriétés géologiques rares, le gisement de basalte de Saint-Thibéry est reconnu d'intérêt régional : poursuite de l'exploitation de la carrière jusqu'en 2030.
- Maintien des emplois directs et indirects.
- Maîtrise du coût des granulats pour le tissu local.
- Ressources pour la commune.
- Aménagement du site après exploitation.

Réhabilitation de l'abbaye et restructuration du centre ancien

- La commune abrite en son sein une abbaye fondée à la fin du VIII^e siècle et classée aux monuments historiques depuis 1923.
- L'histoire de l'Abbaye, l'urbanisation de l'enclos et la densification du cœur historique au fil des siècles ont contribué à masquer cet ensemble.
- La municipalité a enclenché un long travail de réflexion pour rendre à l'abbaye ses lettres de noblesses.
- Redonner une fonction centrale à l'abbatiale.



Patrimoine : succès de l'exposition «St-Thibéry vu par Germain Gillet»



L'association a participé activement aux Journées Européennes du Patrimoine. Cette année, elle a mis à l'honneur un artiste du village avec l'exposition « St-Thibéry vu par Germain Gillet ». Ses aquarelles des rues et places du village doublées de photos prises par l'association selon la même perspective ont attiré de nombreux admirateurs.

La soirée vernissage animée par David Tobéna a enchanté les participants. Tout le week-end, l'exposition a attiré un important public. Merci à Germain Gillet de nous avoir laissé ses œuvres une semaine de plus, les 8 classes de l'école élémentaire ont pu en profiter.

Dans le même temps, des membres de l'association ont coiffé leur casquette de guide et accompagné beaucoup de curieux venus découvrir notre village, son abbaye et son riche passé.

Le travail de recherche aux archives se poursuit et permet chaque année de rédiger des articles évoquant l'histoire et les traditions de notre village.

L'Écho du Barroul n°15 est en vente et le n°16 en gestation.



Karaté : la nouvelle brochette de petits samouraïs s'éclate au dojo tous les jeudis ! Infos : 06 02 06 55 36



Les 20 ans des archers de Cessero



Le 23 septembre dernier, les Archers de Cessero fêtaient leurs 20 ans. Pour l'occasion, l'association avait convié les Saint-Thibériens et Saint-Thibériennes pour une journée multisports au boulodrome du village. La journée fût animée par des ateliers de sophrologie, de rugby, de jeux en bois et bien évidemment de tir à l'arc. Un stand de boissons et sandwiches américains était aussi présent pour régaler les invités. L'association tient à remercier la mairie pour son aide ainsi que M. le maire pour sa présence et son soutien dans l'organisation de cet anniversaire. Elle remercie également le Foyer Rural pour l'animation des ateliers de sophrologie et l'association Les Carabes de Saint-Thibéry pour le prêt des jeux en bois. On espère vous revoir tous très bientôt pour un prochain anniversaire. Pour toute information joindre M. Christian Vacassy au 06.89.18.81.40 ou par mail : lesarchersdecessero@gmail.com.

Le carnaval 2024 aura lieu samedi 9 mars

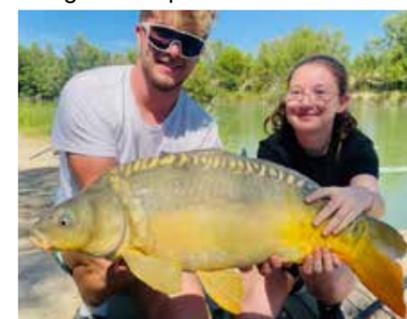
Le Carnaval 2024 aura lieu le Samedi 9 mars. Avant cet événement, les Amis du Carnaval vous proposent un loto le dimanche 4 février à 17h à la salle des fêtes. Et afin de lancer les festivités du Carnaval, une soirée concert animée par le groupe Vertigo est organisée samedi 2 mars. Plus de détails début 2024...En attendant, n'hésitez pas à nous contacter si vous souhaitez faire un char pour le cortège du 9 mars. À très vite pour faire la fête !

Rejoignez-nous sur Facebook et Instagram
J-François 06 83 13 46 41
Céline 06 58 30 23 31



Grand succès du stage de pêche des Amis pêcheurs

Depuis toujours l'association des Amis pêcheurs de Saint-Thibéry a pour but la gestion et la protection des milieux aquatiques : surveillance des pollutions, nettoyage des berges, élevage et empoisonnement. Au delà de ça, elle œuvre à la promotion du loisir de la pêche et à la sensibilisation des jeunes, en partenariat avec la fédération de pêche de l'Hérault.



Dans ce cadre, comme chaque été, l'association a organisé un stage de pêche de 2 jours à Pouzols. Grâce à l'équipe de bénévoles qui entourent

Henri Subias, président de l'association, une vingtaine de jeunes du village ont pu découvrir et apprendre les espèces de poissons, la préservation de leur habitat et des milieux aquatiques, et bien sûr les différentes techniques de pêche.



La nouvelle association Thiber'heels New Country

La toute nouvelle association de country et new line, Thiber'Heels New Country, a bien réussi son démarrage. Depuis sa création en juillet dernier :

- elle a participé au forum des associations de St-Thibéry,
- elle a effectué une initiation à la line dance en septembre, puis un bal country new line le 1^{er} octobre, ces deux événements ayant eu lieu à la salle des fêtes de Saint-Thibéry.
- elle a participé à la commission du Pot Commun d'Occitanie où deux danses ont été élues parmi les quatre qu'elle a présentées.

Même si elle compte peu d'adhérents encore, l'association Thiber'Heels NC est très dynamique puisqu'elle assure, en plus de ses cours à Saint-Thibéry, des initiations et des cours dans des clubs des alentours.

Contact : B. Leclercq - 06 32 25 17 27 - thiberheels@gmail.com



Un programme riche et varié pour le club de l'amitié



Le Club de l'amitié s'est retrouvé le 6 septembre pour une balade au Somail, visite gustative au château de Ventenac, suivi d'un plaisir des papilles au restaurant l'Escale et pour finir nous sommes partis à l'abordage de la "Capitane" pour une mini-croisière sur le canal du midi.

Après nous être rafraîchis avec les jus de fruits locaux, nous avons découvert la librairie " Le Trouve Tout Du Livre " avec plus de 50 000 ouvrages.

La joyeuse troupe s'est promis de se revoir bientôt.

- Le 8 novembre : repas de l'automne.
- Du 19 au 21 novembre : séjour à Andorre
- Le 7 décembre avec Mr Garcia : journée à la Junquera
- Le 19 décembre : repas de Noël.

Contact Patricia Moutte : 06.08.93.36.70.

Découvrez les activités du foyer rural



Grâce à son dynamisme et à son engagement, le Foyer Rural propose une multitude d'activités pour tous les habitants.

Dans cet article, nous vous invitons à découvrir les activités variées et enrichissantes qu'il propose.

Vous souhaitez prendre un temps pour vous, vous relaxer, vous épanouir, mieux vous connaître, les ateliers sophrologie, la musique, la gym, le yoga et la couture, peuvent vous accompagner tout au long de l'année.

De plus il sera proposé des animations ponctuelles (atelier créatif, loto, etc,,).

Pour plus de renseignement contacter Sandra Arruebo, Présidente du Foyer Rural, au : 06 76 98 17 02

Quelques nouvelles du gîte «Le baroulet»

La période d'accueil des pèlerins sur le chemin de St-Jacques a débuté courant avril et s'est achevée fin octobre.

Cette année a été un peu différente des autres années car nous avons accueilli une soixantaine de pèlerins de 23 à 78 ans !

Le public aussi a été différent, des pèlerins marchant seul mais aussi en couple et parfois en famille, comme un papa qui faisait le chemin avec sa fille. Les motivations sont toutes différentes, un moment choisi avant de commencer à travailler, une année de césure en cours d'études longues, un temps à partager avec un ou plusieurs membres de la famille...

Tous, avec la grosse chaleur de l'été ont fort apprécié la fraîcheur du gîte et les bouteilles d'eau fraîche qui les attendaient à l'arrivée. De très beaux moments de partage ! ... Nous sommes heureux de partager avec eux des moments uniques.

CONVENTION DE DISPONIBILITÉ

Le SDIS de l'Hérault peut proposer à chaque employeur une convention avec son employé sapeur-pompier volontaire. Cette convention tripartite (sapeur-pompier volontaire, employeur et SDIS34) permet au sapeur-pompier volontaire de se former et de participer à l'activité opérationnelle durant son temps de travail.

INTERVENTION

Disponibilité pour des interventions inopinées pendant la durée de travail
Disponibilité opérationnelle en cas d'événement majeur
Autorisation de retard à l'embauche

DISPOSITIONS COMPENSATOIRES

Maintien de la rémunération et des avantages y afférents
Subrogation : l'employeur demande à percevoir les indemnités prévues
Le mécénat : l'employeur demande à bénéficier d'une réduction d'impôt au titre du mécénat

FORMATION

Seuil de sollicitation pour la formation :
Pour la formation initiale : 10 jours/an pendant les 3 premières années du 1er engagement
Pour la formation continue : 5 jours/an + ou - selon de choix de l'employeur

POUR PLUS D'INFORMATION CONTACT : volontariat@sd34.fr



LE SDIS 34 TOUJOURS EN ACTION SUR LE TERRAIN

Les sapeurs-pompiers se doivent de bien identifier les risques, de les anticiper et lorsqu'ils se produisent, de les combattre. Les missions du SDIS couvrent cinq grands domaines d'urgence et traitent plus de 400 000 appels par an. Ces appels sont passés sur la plus grande plateforme commune 15-18-112 de France et représentent en moyenne une intervention toutes les 6 minutes et 51 secondes sur le territoire départemental.



TOUJOURS PRÉSENTS

ENGAGEMENT
OT
DISPONIBILITE
CITOYEN
VOLONTAIRE

UN ENGAGEMENT CITOYEN

L'engagement citoyen est le socle de l'organisation des secours en France. Il permet d'assurer des interventions rapides et efficaces, partout et pour tous. Le sapeur-pompier volontaire prend librement l'engagement de se mettre au service de la population. En plus de sa profession ou de ses études, il contribue aux missions de sécurité civile de toute nature confiées au SDIS.

Art R723-6 et R723-7 du code de la sécurité intérieure

- > Avoir 16 ans au moins avec un consentement écrit du représentant légal pour les mineurs (âge minimum de 21 ans pour être officier)
- > Jouir de ses droits civiques ;
- > Ne pas avoir fait l'objet d'une condamnation incompatible avec l'exercice des fonctions ;
- > S'engager à exercer son activité avec obéissance, discrétion et responsabilité ;
- > Être en situation régulière au regard des obligations du service national ;
- > Répondre aux conditions d'aptitude physique et médicale adaptées et correspondantes aux missions effectivement confiées.



Rejoignez-nous!



Hérault SAPEURS-POMPIERS
SERVICE DÉPARTEMENTAL D'INCENDIE ET DE SECOURS DE L'HÉRAULT

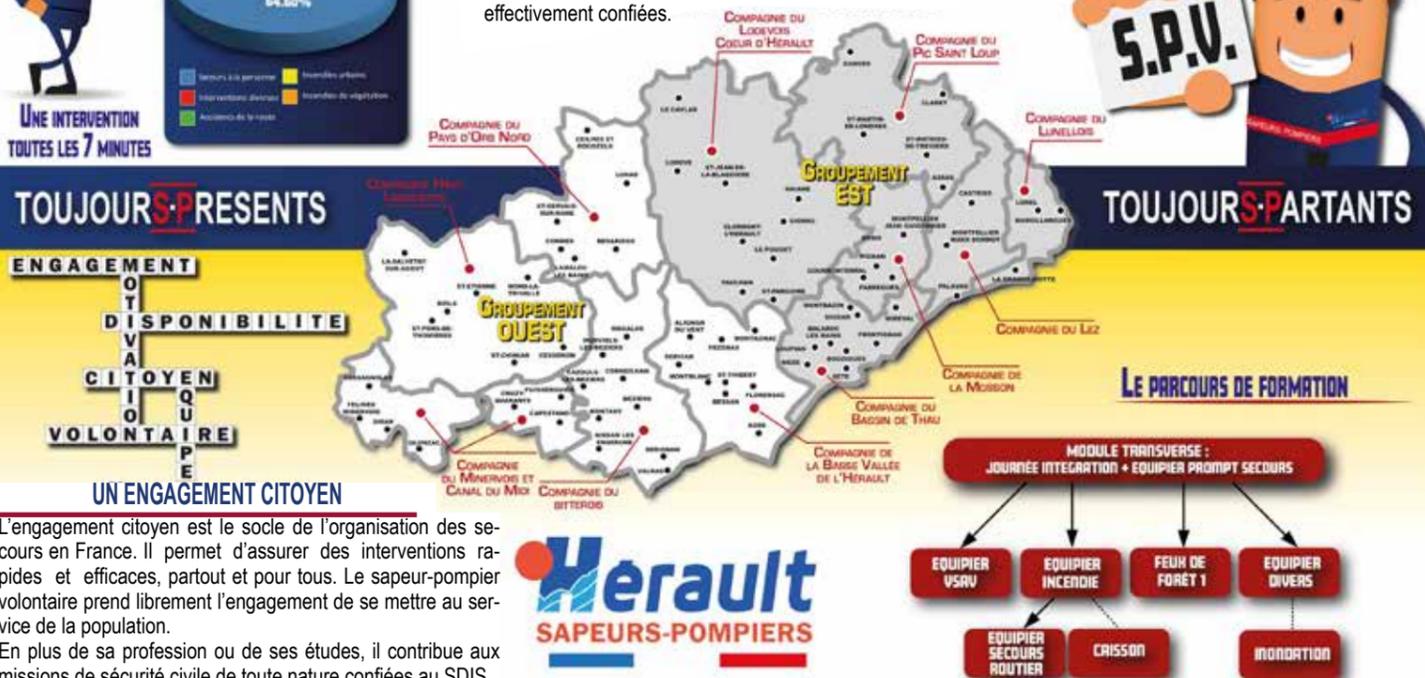
SAPEURS-POMPIERS VOLONTAIRES

Pourquoi pas vous?

www.sd34.fr

L'ACTIVITÉ DU SAPEUR-POMPIER VOLONTAIRE

Il s'engage pour une période de 5 ans. Dans la majorité des cas, il est engagé au grade de sapeur 2ème classe. Le 1er engagement comprend un période probatoire qui dure entre 1 et 3 ans. Cette période permet l'acquisition de la formation initiale adaptée aux missions confiées au sapeur-pompier volontaire et nécessaire à leur accomplissement. Il bénéficie d'une protection sociale en cas d'accident ou de maladie contractée en service.



INFOS PRATIQUES



Ils se sont mariés :

- Jennifer Tanghe et Guillaume Lorente le 8 juillet
- Stéphanie Pollet et Joao Couto Domingues le 12 août
- Paola Baum et Didier Scio le 19 août
- Coralie Fiedler et Benoît Fort le 21 octobre

Conformément aux dispositions de l'article 9 du Code Civil sur le respect de la vie privée et depuis l'application de la Réglementation Relative à la Protection des Données Personnelles (RGPD), les collectivités sont tenues de récolter le consentement écrit des personnes souhaitant faire paraître dans le journal municipal l'un de ces événements : naissance, mariage, baptême, décès.

L'autorisation de publication des mariages et baptêmes est systématiquement demandée dans le dossier que vous remplissez lors de vos démarches auprès du Service Etat Civil.

Pour faire paraître un avis de naissance ou de décès, contactez la mairie :
► 04 67 77 80 57 ou etacivil@saint-thibery.fr

Écuries de la Serre : une belle 3^e place en horse ball au Grand Tournoi

Un grand bravo aux cavaliers du club des écuries de la Serre qui ont brillamment participé au Grand Tournoi qui s'est déroulé à Lamotte-Beuvron en mai dernier. Nicolas Beneditti, Amandine Argellies, Justine Bebluk, Fideline Coso, Adrien Gagnat, Marine Cordonianu et Amandine Perrot ont obtenu la 3^e place par équipe en horse ball dans la catégorie Club excellence 3.



Amandine Argellies a obtenu la médaille de bronze dans cette catégorie. Conquérir un titre ou une médaille lors du Grand Tournoi est un événement majeur dans la vie d'un cavalier et de son établissement équestre, une performance qui concrétise le travail quotidien mené par le club dans un but éducatif et sportif.

Père Frank Condi, nouveau prêtre de la paroisse

Depuis quelques semaines à la paroisse, le père Frank Condi remplace le père Jean Barthès parti à la retraite.

Permanence d'information fibre optique

Hérault Numérique vous convie à une permanence d'information sur la fibre optique vendredi 22 novembre de 14h à 18h à la salle des fêtes de Saint-Thibéry. Vous pourrez poser toutes vos questions relatives à l'installation de la fibre chez vous.

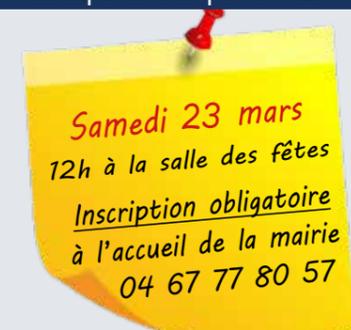


Permanences du maire tous les lundis soir



Le maire, Jean Augé, assure une permanence sur rendez-vous tous les lundis soir entre 17h30 et 20h en mairie. Pour le rencontrer et échanger sur le(s) sujet(s) qui vous intéresse(nt), il suffit de contacter l'accueil de la mairie au 04 67 77 80 57.

Inscriptions au repas des aînés



Tous les Saint-Thibéryens **âgés de 63 ans et plus** sont invités à partager le repas des aînés avec la municipalité. Celui-ci est organisé à la salle des fêtes samedi 23 mars à partir de 12h, **unique-ment sur inscription**. Pour participer c'est très simple : il suffit d'appeler l'accueil de la mairie pour vous inscrire au 04 67 77 80 57, ou d'envoyer un mail à communication@saint-thibery.fr en indiquant votre nom, votre prénom, votre adresse postale et votre date de naissance, en précisant si vous venez en couple.

Nouveau à Saint-Thibéry : le studio Laeser de décoration d'intérieur



Le studio Laeser, récemment installé à Saint-Thibéry, propose des prestations de décoration d'intérieur/extérieur et de Home-Staging. Julie Laeser, ancienne assistante de gestion du BTP et passionnée par ce secteur d'activité, a confirmé ses compétences en décoration, conception 3D et Home-Staging grâce à plusieurs formations suivies et validées à distance. Les aspirations de Julie visent à permettre à tous d'accéder à un intérieur qui leur ressemble en promettant une analyse approfondie du projet, des besoins, du rythme de vie et du budget. Du simple conseil décoration à la gestion complète de projet, en passant par la projection 3D et le coaching, les prestations sont disponibles en présentiel ou à distance et s'adaptent aux besoins et aux projets de chacun.

Contact : Julie Laeser
Décoratrice et designer d'intérieur
Tél. : 07 88 28 71 00 - www.studiolaeser.fr



FÊTE LOCALE

FÊTE FORAINE

Du vendredi 10 au dimanche 12 novembre

BAL D'OUVERTURE DE LA FÊTE

THÈME ANNÉES 80

VENDREDI 10 NOVEMBRE

Salle des fêtes à 21h

Organisé par la municipalité en partenariat avec l'association Cyclo Motor Cessero.

LOTO DU SPORTING CLUB

DIMANCHE 12 NOVEMBRE

17h à la salle des fêtes.

COMMÉMORATION ARMISTICE DU 11 NOVEMBRE

11H DÉPART DU CORTÈGE

Rendez-vous place Francis Laurent.

11H30 CÉRÉMONIE AU CIMETIÈRE

Protocole et discours du maire. La cérémonie sera suivie du verre de l'amitié à la caserne des pompiers.

13H REPAS AU BOULODROME

Repas associatif piloté par le Sporting club. Les bénéfices seront reversés à 2 associations (pupilles pompiers et blessés de guerre et la Fnaca).

Menu 15€ (jambon à la broche + dessert + 1 verre de vin + café).

Inscriptions au 06 76 04 90 68

RÉUNION PUBLIQUE

RÉUNION PUBLIQUE MI-MANDAT

VENDREDI 17 NOVEMBRE

18h à la salle des fêtes

La municipalité vous convie à une réunion publique pour vous présenter son bilan à mi-mandat.

DÉCEMBRE

DIMANCHE 3 DÉCEMBRE

Marché de Noël des Cartables de Saint-Thibéry, toute la journée à la salle des fêtes et autour de la mairie.

DIMANCHE 10 DÉCEMBRE

12h au motocross

Repas du Téléthon (sur inscription).

DIMANCHE 10 DÉCEMBRE

17h à la salle des fêtes

Loto des amis de l'Espagne.

DIMANCHE 17 DÉCEMBRE

17h à la salle des fêtes

Loto du sporting club.

JANVIER

SAMEDI 6 JANVIER 19h

Cérémonie des vœux du maire à la salle des fêtes.

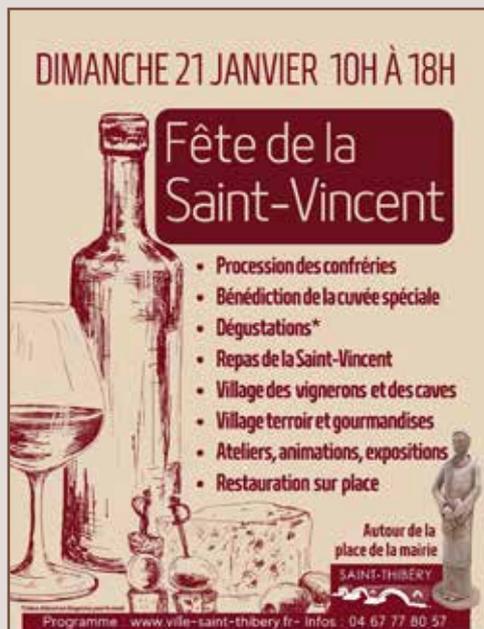
DIMANCHE 14 JANVIER

17h à la salle des fêtes

Loto de l'association de chasse.

DIMANCHE 21 JANVIER

Journée de la Saint-Vincent, saint patron des vignerons, proposée par la municipalité, autour de la mairie. Programme à venir sur www.ville-saint-thibery.fr.



DIMANCHE 28 JANVIER

Motocross de Saint-Thibéry : compétition de motocross : endurance des Volcans.

FÉVRIER

DIMANCHE 4 FÉVRIER 17h

Loto Amis du carnaval (salle des fêtes).

DIMANCHE 11 FÉVRIER 17h

Loto Cartables St-Thibéry (salle des fêtes).

MARS

SAMEDI 2 MARS

19h à la salle des fêtes

Soirée concert avec le groupe Vertigo, organisée par les amis du carnaval.

SAMEDI 9 MARS

Carnaval de Saint-Thibéry !

(en cas d'intempéries report au 16 mars).

SAMEDI 23 MARS

12h à la salle des fêtes

Repas des aînés (sur inscription voir p. 15).

MÉDIATHÈQUE

ANIMATIONS

► Vendredi 17 novembre 17h30

Concert pédagogique « le mini orchestra », en partenariat avec l'école de musique intercommunale.

► Vendredi 8 décembre 18h30

Présentation des « Échos du barroul » n° 15 et 16 par l'Association du Patrioïne de Saint-Thibéry.

► Vendredi 15 décembre 18h30

Spectacle tout public « Moustique » par « la compagnie itinérairebis34 » avec la participation de Gilles Buonomo.

► Vendredi 19 janvier 19h

La nuit de la Lecture « Le corps » (lecture, concert, danse).

► Vendredi 9 février 18h30

Lectures à voix haute : « Les Croqueuses de livres ».

► Vendredi 8 mars 19h

Journée de la femme, projection du film « Simone, le voyage du siècle » suivie d'un débat et d'une collation.

► Mercredi 20 mars

Spectacle jeunesse marionnettes et musique (dès 6 ans) « Marie moto seule contre l'ouragan », d'après la BD de Dorothee de Monfried.

ATELIERS

► Atelier calligramme

Vendredi 24 novembre à 17h.

► Atelier calligraphie spécial Noël

Mercredi 13 décembre à 16h30.

► Ateliers d'écriture

Les lundis à 18h30 : 6 et 20 nov, 4 et 18 déc, 8 et 22 jan, 5 et 19 fév, 4 et 18 mars.

► Les petites histoires d'Ilo

Les mardis à 10h30 : 14 nov, 12 déc, 16 jan, 13 fév et 12 mars.

► Ateliers tricots

Les jeudis à 16h : 16 nov, 14 déc, 11 et 25 jan, 15 et 29 fév, 14 et 28 mars.